DELEGATION PERMANENTE DE LA COMMISSION SUPERIEURE DES MONUMENTS HISTORIQUES

Séance du 8 janvier 1978

PROCES-VERBAL

- Yvelines MAGNY-LES-HAMEAUX ferme des Granges de Port-Royal. 2

 (grange et ancien bâtiment des Solitaire situé au Sud-Est de la cour en totalité et puits), la grange étant inscrite sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques depuis le 21 octobre 1947. Le domaine des Granges de Port-Royal appartenant à l'Etat a été classé dans son ensemble par arrêté du 27 juillet 1953, y compris son parc. voir Inscriptions -
- B) INSCRIPTIONS SUR L'INVENTAIRE SUPPLEMENTAIRE DES MONUMENTS HISTORIQUES
- <u>Côtes-du-Nord</u> <u>DIN/N</u> collège Roger Vercel, rue de Léhon, ancien couvent des Bénédictines (façades et toitures des bâtiments anciens) voir Classements.
- Loire SAINT-ETIENNE chapelle de la Charité (en totalité, Y compris les deux sacristies situées au chevet de la chapelle et l'escalier morumental avec sa rampe à balustres, à l'ouest de la grande sacristie).
- Lozère NAUSSAC tourelle d'escalier de l'ancien château abbatial (parcelle n°228 section BI).

 Une instance de classement pourrait être ouverte si cela s'avérait nécessaire, pour permettre le démontage et le remontage à un autre emplacement de cette tourelle; l'ensemble du village devant être, en effet, détruit, avant la mise en eau de la future retenue de N.USSAC.
- PARIS (VIIè) Hôtel de Charolais, 101, rue de Grenelle, ancien bâtiment civil. (façades et toitures à l'exclusion de la façade sum jardin à classer avec la toiture correspondante) --voir
- Puy-de-Dôme AUTHEZAT église (en totalité, à l'exclusion du portail sud à classer). voir l'assements -
- Rhône MONT GNY ruines de l'ancienne église.
- Seine-Maritime ROUEN Cour d'appel, rues aux Juifs, Boudin et Saint-Lô. (ancien bâtiment civil) (façades et toitures, salle des Pas Ferdus, salle des Audiences Solennelles de la Première chambre avec son décor, et dans l'aile Nord Est, escalier d'accès au bureau du Premier Président Le Palais de Justice de Rouen étant déjà classé parmi les Monuments Historiques depuis 1840.
- <u>Var.</u> <u>LES AP</u> S.- ancien monastère de la Celle dit aussi de Sainte-Roseline (daçades et toitures des anciens bâtiments conventuels y compris la galerie du cloître) voir classements.
- <u>Vaucluse</u> <u>CABRIERES D'AVIGNON</u> château de Cabrières (façades et toitur du château, chapelle en totalité et mur d'enceinte avec ses tours d'angle).
- <u>Vaucluse</u> <u>ISLE-SUR-SORGUE</u> immeuble, 20 rue du Docteur Fallet (façades et toitures, vestibule, escalier avec sa cage et sa rampe en fer forgé et trois niches situées dans le jardin dont une avec sa fontaine).
- Haute-Vienne FEYTIAT château de Langerie (façades et toituras du chêteau et de la chapelle, façade sur cour et toitura correspondante du bâtiment des dépendances au Sud-Est, cave et souterrain voûtés, bassin circulaire avec sa vasque et sa fontaine, salle à pilastres et plafond à poutres apparentes de la de la salle ouest au rez-de-chaussée et trois cheminées Empire au premier étage).

Département Lozère

Commune NAUSSAC

Monument Tour-Escalier de la maison dite château abbatial

Adresse ou situation exacte dans le village - section B 1 - parcelle 228

n)

Nature et étendue de la protection

Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques en totalité

Le propriétaire consentirait-il au classement éventuel

Epoques de construction Fin XVI° - début XVII° siècle

Travaux

Réparation à prévoir d'urgence

Estimation (au besoin sommaire) de ces réparations

Crédit d'entretien nécessaire

N.B. Les trois renseignements précédents devront être fournis par l'Architecte des Bâtiments de France ou éventuellement par l'Architecte en Chef des Monuments historiques.

Renseignements bibliographiques

- 1 ROBERT (A) les abbés du monastère cistercien des Chambons au diocèse de VIVIERS (1152-1791). Extrait de la revue du vivarais Largentière imp. Hubert et fils 1969
- 2 ROBERT (A) SAINT-JEAN (R) ANDRE (M) Les ruines de l'abbaye des Chambons extrait de la revue du Vivarais n° 1
- 3 GRANJOUAN (M.S.) Inventaire des Monuments du Languedoc-Roussillon inédit NAUSSAC 1978
 - PETIT Relevés NAUSSAC 1978 Agence des Bâtiments de France de la Lozère inédit
 - DESCOSSY (M) Photographies NAUSSAC 1978 Inventaire des Monuments du Languedoc-Roussillon - inédit.

Documents graphiques et photographiques anciens connus

Historique

- 1180 Abbatiat de Pierre II de Mérule.

 Donation aux religieux cisterciens des chambons "du village de NAUSSAC avec toutes ses dépendances, savoir cinq mas et un terroir...", par PONS DE DOSCHAS.
- 1661 Mention du château de NAUSSAC Il dépend du lot abbatial de Louis CHAUMEJAN-FOURILLE, abbé commendataire des chambons, qui "l'habitait volontiers".

Description sommaire

- Les vestiges de l'ancien château abbatial comprennent :

1) une tour-escalier (englobée dans une ferme)

2) <u>le rez-de-chaussée d'une maison</u> située à l'extrémité Est du village (parcelle 417 section Bl).

Ces deux vestiges ont été réunis dans une même étude (cf. biblio. 3) suivant la tradition orale et les érudits qui ont mentionné NAUSSAC.

Seule sera étudiée ici la <u>Tour-Escalier</u>, les autres éléments n'étant pas d'un intérêt justifiant une demande de protection.

LA TOUR-ESCALIER : De plan circulaire, elle développe trois niveaux (dont un niveau de comble) pour une élévation totale de 10 m et un diamètre de 5 m (hors oeuvre).

Matériaux : granit d'extraction locale assises régulières de moellons équarris de 0,30 à 0,40 m de haut marches monolithes jusqu'à l'étage, en bois de l'étage aux combles

La tour sert de cage à un escalier en vis portant noyau. les marches sont délardées (diamètre du noyau 0,30 m).

Au rez-de-chaussée, l'ancienne porte (murée) donnant à l'Est en est l'ouverture unique. Cette porte est encadrée par deux piédroits formés de quatre blocs chamfreinés, le premier bloc inférieur est porteur d'un congé. Elle est surmontée par un linteau monolithe mouluré (moulures plats) et tresse en arc légèrement sugmentaire, lui-même doublé par un

Date: 19 octobre 1978 Signature: Alain PEYRE

///...

(Ne rien coller sur cette (che)

larmier à tore et tresse, qui reprend la courbure du linteau.

Au-dessus, un gâble en tiers-point reprend la mouluration des éléments précédents avec un tore doublé à l'intérieur par une tresse croisée au sommet.

Un écu vient se loger dans le gâble, portant les armoiries (bûchées) de l'ancien abbé de l'abbaye des Chambons ("à un ours rampant").

L'ensemble donne une curieuse et rare impression : des éléments mêlés classiques renaissants et gothique tardif, le tout traités dans un matériaux qui donne une rusticité locale qui est caractéristique.

Cette remarque s'applique aussi aux trois baies des niveaux supérieurs, dont l'encadrement reprend des canons franchement "renaissance" avec des moulures droites, croisées aux angles, et dans les parties basses des piédroits deviennent de véritables petites bases de colonnettes sur soubassement.

Cependant l'impression de rusticité donnée par le matériau est accentuée par l'épaisseur des moulures comparée aux dimensions des baies, ces dernières se trouvant un peu écrasées par le décor qui les entoure.

ELEMENTS DEFENSIFS

- à l'ouest : deux archères canonnières à ébrasement intérieur (photo 2 à gauche)
- reste d'une ancienne bretèche (corbeaux) au-dessus de l'ancienne porte (photo 4 en haut à droite)

Combles et couvertures : les deux baies d'éclairement des combles sont plus modestes dans leurs dimensions et leur encadrement.

Le toit est conique - la couverture de tuile canal est bordée par une génoise à trois rangs qui forme un avant-toit.

Cette tour est actuellement le plus bel élément architectural de la future zone inondée, et même de la région de Langogne.

Son avenir:

_ CONCLUSION

- Jusqu'à présent, les responsables de la SOMIVAL propriétaire parlaient d'un démontage et remontage en zone non inondée
- sommaire de l'ensemble du bâti dans la zone inondable.
- De plus, certaines informations font état d'un dépeçage et vente d'une cheminée monumentale qui (d'après l'étude de l'Inventaire) bien que située dans une autre maison de NAUSSAC, proviendrait de l'ancien logis abbatial.
- Un dépeçage à des fins lucratives ou un dynamitage sommaire de cette tour-escalier serait très mal admis par la population.

RECENSEMENT des ÉDIFICES ANCIENS de la FRANCE

Département: loger Commune: NAUSSAL Édifice: Pour Éscalies de l'euveille logis abbatial

Documents annexés:

Fiches:

Photographies:

4 Net B

Plans :

Cartes postales:

Divers :

Dessins:

Avis de l'architecte en chef :

La Tour escalier de l'ancien logis abhatial de NAUSSAC comporte des éléments d'architecture de transition gothico-renaissance, intéressants et dont il est souhaitable d'assurer le sauvetage en l'état des projets du barrage.

Avis favorable à l'inscription de l'ensemble, ou à défaut des 4 baies moulurées, du portail mouluré, des deux meurtrières et des marches d'escalier, pouvant effectivement faire l'objet d'une dépose et d'une restitutione pour DUFOIX Montpellier le 2 novembre 1978

Avis du conservateur régional des Bâtiments de France :

Architecte en Cheffdes Comments Historiques Rés. Parc à Ballons III - Rue de la Croix-du-Sud 34000 MONTPELLIER - T. (67) 92.33.46

Avis de l'inspecteur général sur la protection à prévoir :

hum M

MONUMENTS HISTORIQUES

Département: Lozère

Commune: NAUSSAC

Édifice: tour-escalier de l'ancien logis

abbatial DIRECTION DE L'ARCHITECTURE

Paris, le 29 MOV 1978

DEMANDE D'AVISCIMINI DES L'ANCIENS

à M VASSAS

Inspecteur général des monuments historiques,

PIÉCES COMMUNIQUÉES

dossier de recensement

lettre du Conservateur du 13/10/78

bordereau d'envoi de la Conservation

du 6/11/78

lettre de la Conservation du 22/11/78

OBJET

A sur Volh - Volumente of Many one or Produced from the sure of th

M. (- wh



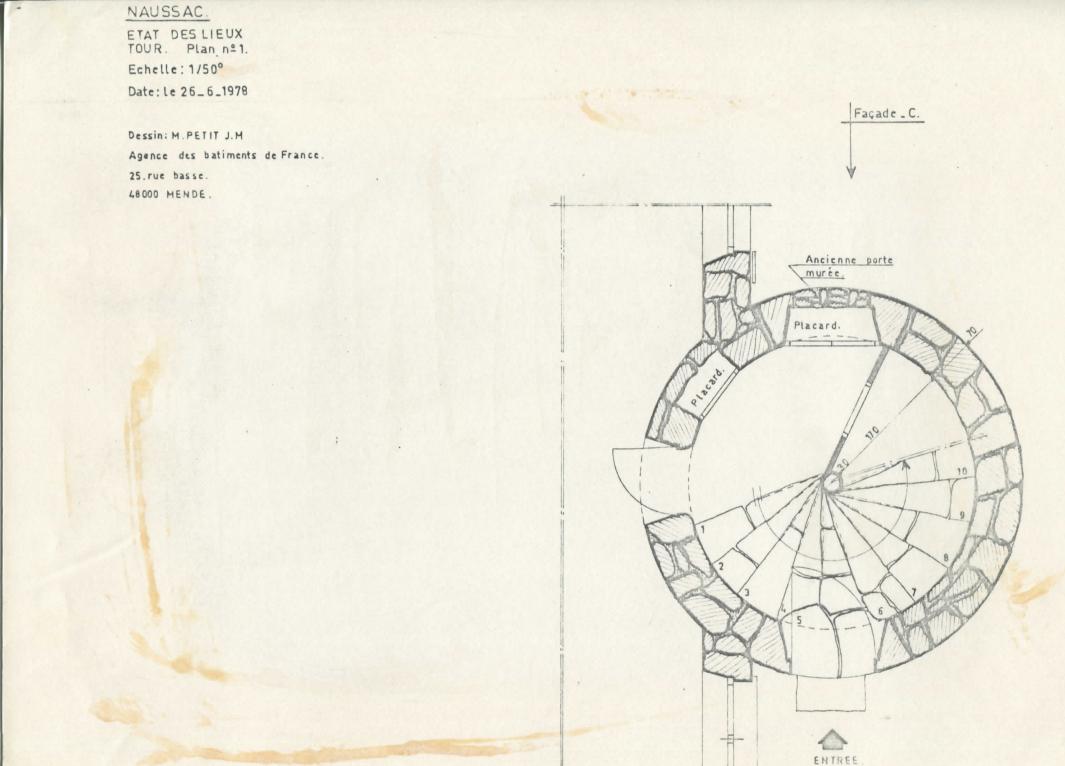
RÉPONSE 11-194 (R)

Il me saurait itu questris, pros l'ecuria es M. H.

or lariser aux dynamiteros le plaisir de ditaure
cet enteresone vestige de labelatecture gothique,
element non réglignable du pahimoine culturel de
le région. Le recenseur si prale une était de
l'hurentaire que, dans la consinction actuelle
de création à barrage, il serait sis important
de pouvoir examiner en même temps que le tourelle
recensée. Peut être le membre, à le commission
superieure pour aient ils faire por ter l'Administration
de leuts competence pour juiger de qu'ilent lons
de conserver une pas.

De Antifaca, il y a extreme cupiace à cintervais solf par un restaux à clasement demantici fas le conservation regional, soil par une biscription notifice à trute cupiace. L'étal desait pur l'étals de l'huventair soil prenetie le 11 dec probans à le delipator l'ermanent.

Donno



Fac

NAUSSAC

ETAT DES LIEUX. TOUR. Plan nº 3

Echelle: 1/50° et 1/20°

Date: le 26_6_197°

Dessin: M.PETIT J.M.

Agence des batiments de France.

25.rue basse. 48000 MENDE.

